

parole sur la question de Règlement, si demain, le premier ministre tentait de présenter cette motion.

M. Coldwell: Monsieur le président, puis-je soulever la question de privilège? Le premier ministre a parlé d'une observation que j'ai faite à la fin de mon discours. Puis-je lui dire qu'à mon avis, lorsqu'on est aussi fermement convaincu que je le suis que la mesure en cause ne sert pas les meilleurs intérêts du pays, on a le droit d'utiliser toutes les ressources de la procédure parlementaire régulière pour en empêcher l'adoption?

L'hon. M. Drew: Monsieur le président, l'avis que le premier ministre vient de donner réduit simplement à une farce... (*Exclamations*)

L'hon. M. Sinclair: Obstruction.

L'hon. M. Drew: ...la proposition antérieure qu'on disait inspirée d'un désir sincère de débattre la mesure. Ce qu'il dit revient à ceci: "Voici une hache bien tranchante, je ne m'en servirai pas si vous acceptez mes conditions". La hache a beau être gainée de velours, elle reste cependant bien tranchante. J'espère qu'aucun membre de notre côté de la Chambre...

M. Fulton: Ni de l'autre.

L'hon. M. Drew: ...n'acceptera de suivre la ligne de conduite proposée, et j'espère, en effet, que certains honorables vis-à-vis ne seront pas prêts à la suivre non plus.

Une voix: Il ne s'en trouvera pas beaucoup.

L'hon. M. Drew: J'espère qu'il y aura des députés de l'autre côté de la Chambre qui ne voudront pas suivre la ligne de conduite que propose le premier ministre puisqu'elle s'accompagne de la menace de cette sorte de clôture.

Nous avons déjà eu diverses sortes de clôture. D'abord, la clôture proposée par le ministre du Commerce, lorsque nous avons été saisis de la motion portant qu'il y avait lieu de présenter le bill. Cet avis de clôture a été donné avant qu'un seul membre de l'opposition ait eu l'occasion de définir son attitude ici même à la Chambre. On a proposé une autre motion de clôture à l'occasion de la deuxième lecture. Puis, au moment où la Chambre s'est formée en comité, on a eu recours à un genre de bâillon qu'on n'a même jamais tenté d'appliquer ni ici ni dans aucun parlement analogue au nôtre: au moment de la mise en délibération du premier article, le ministre du Commerce s'est levé et a proposé que l'examen de cet article soit différé.

[M. Knowles.]

Une voix: Plus ample examen de cet article.

L'hon. M. Drew: Je devrais dire plus ample examen de cet article. C'était effectivement insulter la Chambre. Puisqu'il n'y a pas eu de premier examen, comment pouvait-il y avoir "plus ample" examen? On ne nous a permis aucun examen du premier article, qui nous donne l'occasion d'obtenir des renseignements par des questions directes. On ne nous a pas permis d'étudier l'article 2, ni l'article 3. On nous a permis ensuite d'aborder l'article 4, ce qui, pour bien dire, devenait inutile parce que nous avions déjà sauté les définitions et les articles exécutoires du bill.

Et voici que le premier ministre nous propose d'accepter de siéger ce soir et samedi, pourvu que nous nous rendions à ses conditions.

L'hon. M. Sinclair: Se contenter de s'asseoir et de parler.

L'hon. M. Drew: "Se contenter de s'asseoir et de parler", lance le ministre des Pêcheries.

L'hon. M. Sinclair: Avez-vous fait autre chose depuis dix-neuf jours?

L'hon. M. Drew: Monsieur le président, il y a cette différence que, en me levant pour parler, je me suis conformé au Règlement, tandis que le ministre des Pêcheries est resté assis pour lancer des observations.

M. Fleming: Assez stupides d'ailleurs!

L'hon. M. Drew: De plus, il n'y a pas eu dix-neuf jours de délibérations, tant s'en faut. Je conseille au ministre de relire le hansard et de se rendre compte du peu de temps mis à notre disposition.

L'hon. M. Sinclair: Pendant dix-neuf jours les honorables représentants de Winnipeg-Nord-Centre et de Kamloops ont systématiquement fait de l'obstruction, et le pays le sait bien.

M. Fleming: Voici l'homme qui est tombé de l'échelle.

L'hon. M. Drew: Il n'y a pas eu dix-neuf jours de discussion, le ministre le sait très bien. Je veux seulement consigner que sa déclaration ne repose pas sur le moindre fondement.

Nous sommes saisis de la proposition la plus repoussante qui ait jamais été faite. Sous prétexte de générosité envers la Chambre, le premier ministre dit que nous pouvons discuter jusqu'à la fin de la semaine, pourvu que nous nous soumettons aux conditions qu'il a choisies pour faire adopter ce bill de force. Eh bien, monsieur le président, nous n'en passerons pas par ces conditions.